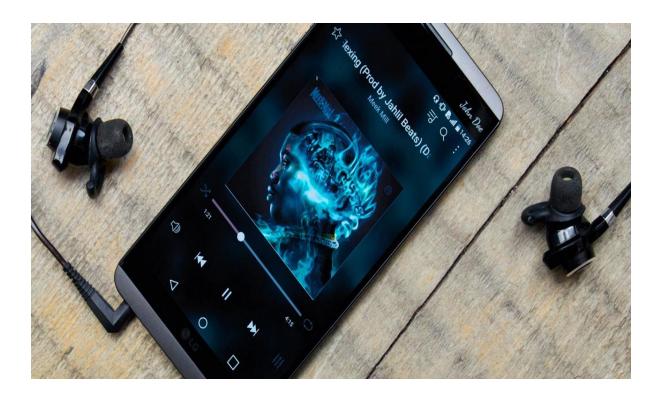
Document Cahier des Charges



Réalisé par :

- Soukaina Nassib
- > Ayoub Chakir

Contexte et définition du problème :

À la radio ou fredonnés par un ami, il nous arrive d'entendre des morceaux qui retiennent notre attention. Le problème, c'est que nous avons peu de culture musicale, ou une mémoire de poisson de rouge. D'où vient le besoin d'une application de reconnaissance musicale qui se chargera de reconnaître l'artiste ou le groupe, le nom du morceau et éventuellement l'année et le nom de l'album la contenant.

Objectifs:

Parmi les résultats attendus de l'application de reconnaissance musicale, nous citons :

- Reconnaitre l'artiste, le nom d'un morceau qui peut être diffuser sur radio ou télé ou même sur votre smartphone.
- Ecouter des chansons et regarder des vidéos clip/lyrics.
- Recevoir les nouveautés musicales selon la catégorie préférable de l'utilisateur.
- Télécharger des morceaux en format MP3 ou MP4, vidéo clip ou lyrics.
- Partager vos morceaux préférés sur les réseaux sociaux.

Périmètre:

L'application sera mobile, et pour qu'elle soit utilisable sur iOS et Android, nous avons décidé qu'elle soit hybride.

L'application va cibler toute personne qui écoute de la musique (disons tout le monde).

Parties prenantes:

Puisque l'application sera mono-utilisateur, ou bien à usage individuel. La partie prenante de notre projet sera l'utilisateur direct de l'application.

Description des besoins :

Besoins fonctionnels:

 Reconnaitre des morceaux de musique, leur nom, artiste ou groupe, année de sortie etc. Ceci à partir de n'importe de quelle source de son.

- Obtenir les paroles des morceaux découverts ou d'un titre que l'utilisateur choisit.
- Ecouter ou regarder ses morceaux préférés.
- Suivre les nouveautés musicales des artistes ou groupes préférés par l'utilisateur.
- Partager ses titres préférés sur les réseaux sociaux.

Besoins non fonctionnels:

Le besoin non fonctionnel major de notre application sera de reconnaître les morceaux dans une durée qui ne dépasse pas des dizaines de minutes.